



Côte-Nord

Conférence
Régionale des
Élus de la Côte-Nord

Rapport annuel 2008-2009



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	5
------------------------	---

FAITS MARQUANTS 2008-2009

● Une économie prospère, innovante et diversifiée qui maximise le potentiel de ses ressources.....	9
● Un milieu de vie dynamique, au cœur d'une région attrayante	14
● Une capacité individuelle et collective d'agir sur son développement	17
● Des peuples qui se comprennent et qui collaborent au développement de la région.....	20

SOUTIEN FINANCIER AU DÉVELOPPEMENT

● Fonds de développement régional (FDR)	21
▪ Fonds de partenariat et de développement du territoire de Kawawachikamach, Matimekush—Lac-John et la Ville de Schefferville.....	24
▪ FDR—volet petits fruits nordiques	24
▪ FDR—volet initiatives environnementales	25
▪ Fonds visant l'atteinte de l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtières.....	26
● Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF)	27
● Programme de participation régionale (PPR) à la mise en valeur des forêts	28

PERSPECTIVES 2009-2010	29
------------------------------	----

ANNEXES

ANNEXE 1	Liste des membres du conseil d'administration
ANNEXE 2	Calendrier des rencontres 2008-2009 du conseil d'administration
ANNEXE 3	Présentation de la CRÉ de la Côte-Nord



MOT DU PRÉSIDENT



C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons le rapport annuel de la Conférence pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2009. Pour deux raisons, ce rapport revêt pour moi un caractère particulier. D'abord, il marque le cinquième anniversaire de la mise en place de la Conférence régionale des élus. Ensuite, même si l'exercice de revoir les réalisations d'une année est toujours source de fierté face au travail accompli, ce rapport constitue néanmoins le dernier que je signerai à titre de président.

Une année bien remplie

L'année 2008-2009 aura été bien remplie. Même si le ralentissement économique mondial a commencé à affecter les entreprises nord-côtières comme les autres et que le secteur minier, en particulier, a vu changer rapidement ses perspectives à court terme, certains projets permettent de croire que le pire sera évité dans la région.

Parmi les sources d'espoir, il y a le travail devant mener à l'annonce par le gouvernement du Québec du lancement du vaste chantier de complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine. Dans ce dossier, nous pouvons être très fiers de la solidarité des Nord-Côtières et des Nord-Côtières et de la conviction avec laquelle nous avons travaillé, ensemble, pour favoriser la réalisation du projet.

Par ailleurs, une importante offensive régionale a été lancée en matière de transport. Or, pour se développer, la Côte-Nord doit compter sur un réseau de transport complet et adéquat. Nous avons marqué un premier jalon et amorcerons un effort de mobilisation sans précédent dans les prochains mois pour susciter des investissements importants dans les infrastructures de transport. Cette fois encore, notre solidarité régionale sera l'élément essentiel à l'atteinte de nos objectifs.

Évidemment, d'autres dossiers, comme par exemple l'entente spécifique sur l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées, le travail sur la promotion de la région par le biais de l'entente régionale portant sur le retour des jeunes dans la région, sur le renforcement de l'identité régionale et sur le rayonnement de la Côte-Nord (entente 3R) ainsi que l'élaboration du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire, sont notamment au nombre des grandes initiatives de partenariat réalisées en 2008-2009.



5 ans de réalisations

Comme mentionné précédemment, ce rapport a de particulier qu'il marque le cinquième anniversaire de la mise en place de la Conférence régionale des élus. En effet, depuis le 1^{er} avril 2004, la Conférence représente la région et s'affaire à la promotion et à la défense des intérêts de la Côte-Nord. Dans plusieurs dossiers, la Conférence a contribué, à mon avis, à l'avancement et au développement de la région. Notons par exemple le forum « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde » de septembre 2005, le Plan quinquennal de développement, la mobilisation pour la réalisation du projet hydroélectrique sur la rivière Romaine, la tenue des Escales en 2005 et 2007 de même que le Rendez-vous de la grande entreprise à l'automne 2007, initiatives via lesquelles les intervenants de la Côte-Nord ont pu démontrer leur volonté de travailler ensemble au développement de la région.

De plus, la contribution de la Côte-Nord à la réorganisation du régime forestier, le rapport Livernoche en 2008 et le développement, à la Conférence, d'une expertise en forêt font également partie des dossiers importants pilotés par la CRÉ.

Par ailleurs, l'implantation d'une direction régionale unifiée du MAPAQ agriculture/pêches dans la région, la mobilisation des intervenants du domaine des petits fruits ainsi que le soutien au Centre de recherche Les Buissons et au développement du secteur minier ont sans contredit contribué au renforcement de ces secteurs.

D'autres initiatives, dont notamment la mise en place de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) et d'une commission régionale sur le transport, la concertation et le rapprochement avec les partenaires comme les municipalités régionales de comté et les centres locaux de développement, ont aussi fait l'objet d'efforts soutenus au cours des dernières années, tout cela sans oublier les nombreuses prises de position sur certains dossiers ponctuels comme les mesures fiscales aux régions ressources, les propositions de réforme du système et de la carte électorale ou la Commission parlementaire sur la sécurité et l'avenir énergétiques du Québec.

Certes, il reste encore beaucoup de travail à accomplir, mais les progrès remarquables nous permettent d'entrevoir l'avenir avec optimisme, sans faire preuve d'utopisme.

Aussi, je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement mes collègues du conseil d'administration, notamment ceux et celles qui y sont depuis le début. Je sais à quel point les travaux que mène la Conférence exigent de votre part un engagement en temps qui est considérable. Au nom de la région, je vous en suis reconnaissant. Je veux, entre autres, saluer le travail incroyable mené par Mme Laurence Méthot (commission régionale femmes), M. Berchmans Boudreau (Réseau des partenaires du



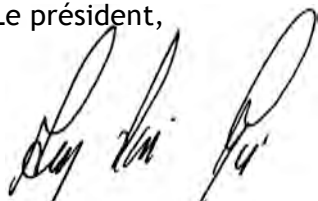
développement social et du développement des communautés), M. Ivo Di Piazza (commission sur le transport), MM. Jacques Gagnon et Alain Jalbert (comité pour l'analyse de l'implantation d'une organisation universitaire autonome) et M. Ghislain Lévesque (Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire). Votre contribution est essentielle pour l'avancement de la Côte-Nord.

En terminant, je désire également exprimer ma gratitude envers le personnel de la Conférence. Vous ne faites pas seulement travailler à la Conférence. Vous y mettez toute votre énergie, votre cœur et votre talent pour faire de la Conférence ce qu'elle est. Au nom des membres du conseil d'administration, je vous en remercie.

Avec autant de gens dévoués dont la passion pour la Côte-Nord est contagieuse, nous avons ce qu'il faut pour forger, jour après jour, une meilleure Côte-Nord, une Côte-Nord davantage tournée vers le monde.

Quant à moi, j'amorce avec vous mon dernier virage à titre de président de la Conférence, car je ne solliciterai pas un nouveau mandat à la mairie de Ragueneau. Avec émotion, mais aussi avec un certain sentiment du devoir accompli, je passerai ainsi le flambeau, après plus de 30 ans de vie politique, dont 26 à titre de maire. Toutefois, d'ici là, c'est avec grand plaisir et détermination que j'assumerai fièrement, comme je le fais depuis maintenant plus de trois ans, mon mandat à la tête de cette belle et jeune institution qu'est la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord.

Le président,



Georges-Henri Gagné



FAITS MARQUANTS 2008-2009

UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE, INNOVANTE ET DIVERSIFIÉE QUI MAXIMISE LE POTENTIEL DE SES RESSOURCES

Secteur bioalimentaire

Dans le cadre de la stratégie régionale de développement de la filière des petits fruits nordiques et de la pomme de terre, la Conférence a lancé, le 1^{er} mai 2008, un fonds de développement de 215 000 \$ dédié au soutien d'initiatives dans ce secteur. Cette annonce va dans le sens du plan d'action régional 2007-2011 visant l'augmentation des volumes récoltés par l'aménagement de nouvelles terres et l'optimisation du potentiel et des récoltes de même qu'un soutien aux actions de mise en marché à des fins de commercialisation des produits régionaux. Quatre initiatives ont été supportées via ce fonds en 2008-2009 (voir section Fonds de développement régional).

De plus, la Conférence a soutenu l'organisation du forum sur le bioalimentaire, en novembre 2008, au cours duquel plus de 120 représentants de l'industrie de l'ensemble de la région ont pu échanger sur les enjeux de ce secteur.

Entente spécifique sur les mines

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, la Corporation de promotion du développement minéral et le comité régional du projet ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement) ont lancé, en juin 2008, une entente spécifique dans le secteur minier.

Cette entente, à laquelle la CRÉ participe à la hauteur de 210 000 \$ sur une période de trois ans, permettra de développer une expertise régionale dans l'acquisition de connaissances géochimiques de l'environnement minier secondaire et d'assurer la promotion et le développement de l'industrie minérale de la Côte-Nord. Elle s'avérera également un outil précieux pour l'amélioration des connaissances sur le volet minier dans le cadre de la réalisation du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT).

Énergie éolienne

Un guide à l'intention des élus municipaux du Québec, ayant pour titre « Énergie éolienne et acceptabilité sociale », a été lancé de façon officielle le 7 octobre 2008 par les présidents des conférences régionales des élus



(CRÉ) de la Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord, de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent. Ce document fut réalisé dans un contexte où la filière éolienne se développe rapidement en territoire québécois. Il est le résultat d'une collaboration entre les CRÉ mentionnées ci-dessus, le Conseil régional de Poitou-Charentes en France, l'Université du Québec à Rimouski et l'Université de La Rochelle. C'est via le Fonds franco-québécois de coopération décentralisée que ce partenariat interrégional et international a pu prendre forme.

Production, transport et entreposage d'énergie

En 2003, la Côte-Nord signait une entente de principe ACCORD (action concertée de coopération régionale décentralisée) dans le but de positionner la région comme un joueur majeur dans certains secteurs d'activités. À l'époque, cinq domaines de développement avaient été identifiés pour la Côte-Nord, dont celui portant sur la production, le transport et l'entreposage d'énergie classé « en évaluation ».

Depuis, une étude a permis de révéler que la Côte-Nord réunit plusieurs critères pour développer ce type de créneau et qu'une quinzaine d'entreprises manifestent un intérêt à s'impliquer dans une telle démarche.

Conséquemment, par une contribution de 15 000 \$, la Conférence a décidé de participer à une seconde étude visant à recueillir des informations pour mieux cerner le véritable potentiel de développement d'un créneau d'excellence en énergie sur la Côte-Nord et à établir une stratégie de développement ainsi qu'un plan d'action. La réalisation de l'étude est confiée à une corporation régionale à but non lucratif vouée au développement de la filière énergétique sur la Côte-Nord, soit le Consortium Innovation Technologique Énergie Côte-Nord (CITEC).

Mobilisation pour la réalisation du projet hydroélectrique sur la rivière Romaine

La Coalition pour la réalisation du projet Romaine a été formée en juin 2008 afin de sensibiliser la population et les décideurs gouvernementaux aux enjeux liés à la réalisation du projet. Depuis, M. Georges-Henri Gagné, président de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, et M. Pierre Cormier, préfet de la MRC de Minganie, agissant à titre de coprésidents de la Coalition, ont consolidé le réseau d'alliés régionaux et nationaux afin de préparer la participation de la région aux audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en octobre et décembre. Lors de cette étape décisive, la région a fortement appuyé la réalisation du projet.

Le rapport du BAPE rendu public le 5 mars 2009 s'est avéré favorable à la réalisation du projet, reconnaissant qu'il n'existe pas de solution de rechange autre qu'un projet similaire ailleurs au Québec et qu'il n'était pas susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants.



Comité de maximisation des retombées économiques du projet Romaine

La réalisation du projet hydroélectrique sur la rivière Romaine aura des impacts économiques considérables pour la région. Un comité de maximisation des retombées économiques a donc été mis en place afin de coordonner les efforts du milieu et des entreprises de la région pour assurer des retombées optimales sur la Côte-Nord. Une ressource a été embauchée à titre de directeur exécutif du comité pour la facilitation des communications entre les différents intervenants, l'atteinte du plein potentiel de retombées économiques pour la Côte-Nord, l'aide aux relations d'affaires entre les entreprises de la Côte-Nord, la participation à l'élaboration de plans de formation et l'établissement de partenariats d'affaires autochtones et allochtones.

Afin de soutenir le directeur exécutif du comité de maximisation des retombées économiques du projet Romaine (COMAX) dans la réalisation de son mandat et la prise en compte des intérêts et enjeux de l'ensemble de la Côte-Nord, la CRÉ a dégagé une somme totale de 60 000 \$, soit 20 000 \$ par année pendant trois ans, en plus de réserver un montant de 50 000 \$ destiné à la réalisation d'activités de maillage et de projets spéciaux.

Collaboration outre-mer

Une mission économique et diplomatique a eu lieu en France du 5 au 8 mai dans le cadre de la collaboration franco-québécoise sur les éco-industries. Cette mission faisait suite à l'invitation de la présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes, Mme Ségolène Royal, dans la foulée de la déclaration d'amitié signée en septembre 2007 entre sa région et les CRÉ de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et de la Chaudière-Appalaches.

L'objectif de la mission visait à dresser un bilan du projet de coopération amorcé en 2005 entre la CRÉ de la Côte-Nord, celles des régions mentionnées précédemment et les régions françaises Alsace, Aquitaine, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes dans le cadre d'un projet franco-québécois de coopération décentralisée. Le guide à l'intention des élus sur l'acceptabilité sociale des projets éoliens s'inscrit notamment dans la foulée de ce projet.

Par ailleurs, c'est à Tadoussac, endroit même où se sont effectués les premiers échanges entre la France et le Québec, que le président de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, M. Georges-Henri Gagné, et le vice-président de la Région de la Basse-Normandie, M. Philippe Bonneau, ont signé une manifestation d'intérêts communs entre la Côte-Nord et la région de la Basse-Normandie, premier pas vers une collaboration accrue dans les années à venir.

La volonté de renforcer les liens et d'évaluer le potentiel de coopération est très forte de part et d'autre de l'océan Atlantique, ce qui permettra, au



cours de la prochaine année, d'examiner différentes formes de collaborations aux plans économique, culturel, social, politique et environnemental.

Pour la Conférence, le fait d'échanger avec des régions ayant des intérêts similaires à la Côte-Nord ailleurs dans le monde permet de profiter d'une expérience et d'acquérir des connaissances pouvant être utiles ici, comme par exemple dans la collaboration établie avec la région de Poitou-Charentes qui a notamment mené à la production d'un guide sur l'acceptabilité sociale des projets éoliens à l'intention des élus municipaux.

Secteur forestier

Pour le secteur forestier, la situation est demeurée difficile sur la Côte-Nord en 2008-2009. Afin de limiter les impacts tout en contribuant à l'établissement d'un contexte favorable à une reprise, la Conférence a poursuivi ses efforts visant l'implantation de mesures d'atténuation, notamment celles proposées dans le rapport Livernoche, et la participation de la région à la préparation des nouveaux plans généraux d'aménagement.

De plus, en octobre 2008, la Conférence a présenté sa position sur la réorganisation du régime forestier en commission parlementaire à Québec, rappelant la volonté de la région de jouer un rôle accru dans la gestion de la forêt publique et soulignant que la régionalisation de la gestion forestière pouvait se faire sans la création de nouvelles structures. La Conférence a par la suite été appelée à commenter les propositions du gouvernement (en décembre).

Par ailleurs, dans ses efforts visant à donner une valeur ajoutée aux produits de la forêt, la CRÉ a travaillé de concert avec les communautés locales, notamment en fournissant de l'expertise technique, en s'assurant que les projets aient un caractère durable, en développant l'expertise locale et en coordonnant les actions des communautés et intervenants désireux de mettre de l'avant des projets à valeur ajoutée ou en utilisant la biomasse forestière dans la production d'énergie ou la fabrication de bio-huile. Des projets en ce sens ont notamment été soutenus en Minganie et en Haute-Côte-Nord.

Transformation dans le secteur de l'aluminium

Dans le dossier des mesures fiscales pour la transformation de l'aluminium et la promotion des activités de ce secteur, la Conférence régionale des élus a poursuivi ses démarches visant à étendre à la Côte-Nord les mesures fiscales pour les activités de transformation de l'aluminium ainsi que celles de la Société de la Vallée de l'aluminium (SVA). Des représentants de la CRÉ et de la SVA ont rencontré les trois alumineries à la fin de novembre 2008 pour obtenir leur appui à l'égard de la proposition. Par la suite, en janvier 2009, les CRÉ de la Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean de même que



des représentants du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) se sont réunis pour mieux spécifier leurs attentes respectives dans le cadre d'un partenariat éventuel.

Mesures fiscales pour les régions ressources

Afin de s'assurer que la Côte-Nord bénéficie de mesures fiscales appropriées pour le secteur de la transformation en vue de soutenir le développement et la viabilité des activités de transformation sur son territoire, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a travaillé avec les autres régions ressources pour évaluer les impacts réels des changements proposés aux mesures fiscales destinées aux régions ressources dans le budget 2008 du gouvernement et identifier les actions à entreprendre en fonction des résultats de l'évaluation. Une analyse a été réalisée et un argumentaire a été présenté au gouvernement en mars 2009.

Table Innovation de la Côte-Nord

Dans le but de favoriser l'innovation au sein des entreprises de la Côte-Nord, un plan d'action préliminaire pour une période de trois ans a été préparé et présenté à la fin octobre 2008 à un groupe élargi de la Table Innovation de la Côte-Nord (TICN). Un sommaire des quatorze tomes de l'étude du professeur Landry sur l'innovation dans les entreprises de production de la Côte-Nord, effectuée en 2006, a également été réalisé pour valider le plan d'action et mieux cibler les activités prioritaires. Le MDEIE, qui propose d'être le coordonnateur de la TICN, a par ailleurs organisé une activité de formation (Défi-Innovation) les 10 et 11 février 2009 pour les intervenants socioéconomiques.

Entrepreneuriat et soutien aux entreprises

Si le contexte économique de la dernière année se prêtait moins aux suites du Rendez-vous régional de la grande entreprise de novembre 2007, des efforts ont néanmoins été déployés afin de préparer une stratégie visant à favoriser l'entrepreneuriat et le soutien aux entreprises. Un plan de travail a notamment été réalisé et présenté aux différents intervenants de la Table économique en février 2009. Cette initiative fera l'objet d'un suivi au cours de l'année 2009-2010.

Économie sociale

Dans sa volonté de favoriser la valorisation de l'entrepreneuriat collectif, la CRÉ a notamment poursuivi son soutien à la Coopérative de développement régional (CDR) Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord et la coordination du Pôle régional en économie sociale avec comme objectif d'outiller les intervenants économiques afin de mieux les alimenter dans



l'accompagnement de projets. En 2008-2009, la CDR a fait l'embauche d'une conseillère pour les secteurs de Manicouagan et de la Haute-Côte-Nord afin de soutenir les efforts en ce sens.

Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat au féminin

Pour la Conférence, la progression de la demande pour les services d'accompagnement sur mesure du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat au féminin (FIEF), qui a plus que quadruplé entre 2004 et 2007 pour l'ensemble du territoire nord-côtier, démontre bien la pertinence d'une telle organisation. C'est pourquoi il a été décidé d'accorder au FIEF la somme de 80 000 \$, pour deux ans, concrétisant ainsi la volonté de la CRÉ de soutenir l'entrepreneuriat féminin sur la Côte-Nord. Ce soutien permettra notamment à l'équipe du FIEF d'intensifier sa présence sur tout le territoire de la Côte-Nord et de poursuivre ses activités de suivi et de conseils sur mesure auprès des clientes.

La Grande exploration

Le projet récréotouristique Gaspésie—Côte-Nord appelé « La Grande exploration » vise l'installation d'infrastructures d'accueil et d'activités à l'île d'Anticosti par la mise en réseau des parcs fédéraux et provinciaux de ces territoires et par le développement d'une liaison maritime interrives. En 2008-2009, une mise à jour de la situation financière du projet a été réalisée et les besoins des régions ont été présentés à la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

UN MILIEU DE VIE DYNAMIQUE, AU CŒUR D'UNE RÉGION ATTRAYANTE

Forum régional sur les aînés

La Conférence a contribué à l'organisation du forum régional sur les aînés, tenu en septembre 2008, auquel ont participé plus de 150 personnes de toute la région. Ce forum s'inscrivait dans la foulée de l'entente spécifique pour l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées de la Côte-Nord signée avec la ministre de la Famille et des Aînés en août 2008. Le Ministère contribue à cette entente pour une somme de 595 000 \$ et la CRÉ pour 200 000 \$. Sur la base des travaux du forum, une planification stratégique a été réalisée et servira à orienter les actions pour l'année 2009-2010.

Fonds visant l'atteinte de l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtières

Le fonds de plus de 300 000 \$, visant l'atteinte de l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtières (Fonds ÉGALITÉ), a été mis en place



dans le cadre de l'entente spécifique 2007-2010 entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord. Ce fonds, auquel la CRÉ et le Ministère injectent chacun 153 000 \$, se veut un levier vers la réalisation d'initiatives locales et régionales en vue de l'atteinte de l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des femmes. Un premier appel de projets a été lancé et a permis de soutenir trois projets en 2008-2009 (voir section Fonds de développement régional).

Fonds d'aide au déplacement pour la formation dans les centres à la petite enfance

La CRÉ a mis sur pied un fonds d'aide au déplacement pour la formation dans les centres à la petite enfance (CPE). Un plan de formation pour les CPE concernés, avec une attention particulière pour ceux de Caniapiscau et de la Basse-Côte-Nord, a été réalisé et des activités de formation sont en cours.

Rapport régional dans le cadre du Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs

En avril 2008, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a présenté au ministère de la Famille et des Aînés son rapport régional dans le cadre de la réalisation du Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs. Pour le réaliser, elle a coordonné un comité de travail et a procédé à des rencontres de consultation avec les intervenants du secteur, soit : les centres de la petite enfance (CPE), le Regroupement des CPE de la Côte-Nord, les centres de santé et de services sociaux et différents organismes communautaires.

Le rapport régional propose, entre autres, de favoriser l'accès universel aux services de garde éducatifs en comblant les déficits de places, de consolider les installations et de maximiser les places existantes en portant une attention particulière aux pouspons. S'y retrouvent aussi des orientations visant à soutenir la concertation entre les différents partenaires, à assurer la concordance entre les besoins de flexibilité des parents et l'offre des services de garde éducatifs de même qu'à faciliter la gestion de l'attente et de l'information sur les places disponibles. Ces orientations stratégiques sont accompagnées de recommandations pour l'ensemble du territoire, en tenant compte des réalités particulières observées dans les différentes MRC de la région.

Comité RAP (réussite, accomplissement et persévérance scolaire)

Le phénomène de l'abandon scolaire chez les jeunes Nord-Côtiers demeure une préoccupation régionale et n'est pas uniquement une problématique concernant les institutions d'enseignement, mais bien un problème social ayant des impacts économiques importants, autant au plan personnel que



régional. Conséquemment, la Conférence a réservé une somme de 45 000 \$ pour trois ans afin de renouveler l'entente sur la réussite, l'accomplissement et la persévérance scolaire (Comité RAP) qui permet de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'économie régionale autour de la réussite éducative des jeunes. De plus, la Conférence a accepté d'assurer la gestion administrative de l'entente, en collaboration avec la ressource professionnelle.

Commission régionale sur la famille

Dans le Plan quinquennal de développement 2007-2012, la région souhaite favoriser la concertation des intervenants du milieu pour les besoins liés aux familles dans le but d'assurer un soutien adéquat permettant l'épanouissement des familles nord-côtières. En effet, la réalité géographique de la Côte-Nord engendre, chez les familles nord-côtières, de l'isolement et de l'éloignement (études, maladie, travail, services). De plus, les communautés de la Côte-Nord sont très diversifiées (communautés autochtones, francophones, anglophones – centres urbains, villages) et les familles ont besoin de services adaptés à leur réalité et à leurs besoins.

C'est pourquoi la Conférence a décidé, après discussion avec les intervenants concernés, de mettre en place une commission régionale sur la famille avec comme mandats :

- de concerter les leaders régionaux en matière de famille et d'enfance;
- de permettre des échanges d'information, la veille d'initiatives et des projets destinés aux familles de même que la recherche de solutions novatrices;
- d'informer la Conférence sur les positionnements, les stratégies et les actions à entreprendre, selon les problématiques qui seront identifiées, afin de répondre aux besoins de la région en matière de famille et d'enfance, et ce, selon une vision régionale qui tient compte des réalités locales.

La présidence de la commission régionale sur la famille a été confiée à Mme Lise Pelletier.

Retour des jeunes, renforcement de l'identité régionale, rayonnement de la Côte-Nord (Entente 3R)

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, le Forum jeunesse Côte-Nord, Emploi-Québec et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord ont annoncé en novembre 2008 une entente au montant de 1,5 million \$ sur trois ans. Cette entente vise à favoriser le retour des jeunes en région de même qu'à renforcer l'identité régionale et le sentiment d'appartenance afin de mobiliser la population autour des enjeux



relatifs au développement de la Côte-Nord, à accroître le rayonnement de la Côte-Nord sur la scène québécoise et à promouvoir la force d'attraction nord-côtière pour contrer la baisse démographique et satisfaire les besoins de main-d'œuvre.

Pour en assurer la coordination, une personne a été embauchée et a notamment œuvré à l'élaboration d'un plan d'action, d'un budget et d'une stratégie de soutien aux projets locaux et régionaux. Deux projets ont été acceptés dans le cadre du premier dépôt de la Stratégie de soutien aux projets locaux et régionaux et un deuxième appel de projets est en cours.

Par ailleurs, une étude de commercialisation a été lancée afin de définir une image de marque, un slogan et une stratégie de communication pour faire la promotion de la région. Une délégation nord-côtière a également débuté ses travaux pour recenser les offres d'emploi et les besoins à court terme de main-d'œuvre chez les employeurs de la région afin de les publiciser.

Livre vert sur la Loi sur les biens culturels

En avril 2008, conjointement avec le Musée régional de la Côte-Nord, la Conférence a déposé à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, lors d'une audience privée, un mémoire portant sur le Livre vert sur la Loi sur les biens culturels.

De façon générale, le mémoire avançait que le statut distinct du patrimoine archéologique de la Côte-Nord se devait d'être conservé, préservé et reconnu, car le pillage, l'érosion des berges et la villégiature constituent des menaces importantes à sa sauvegarde. De plus, la protection du patrimoine archéologique nécessite, selon la Conférence, des actions concrètes et cohérentes sur le terrain. Peu après la rencontre, la ministre a signifié publiquement qu'elle tiendrait compte des préoccupations soulevées dans le mémoire dans l'éventuel projet de loi.

UNE CAPACITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE D'AGIR SUR SON DÉVELOPPEMENT

Soutien au développement social sur la Côte-Nord

L'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord et la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord ont renouvelé l'entente de partenariat permettant de soutenir le développement social sur la Côte-Nord, avec une enveloppe de 500 000 \$ sur cinq ans assumée à parts égales par les deux organismes. Cet investissement dans le développement social de la région rendra possible la poursuite du travail amorcé afin de faire reconnaître, promouvoir et assurer la prise en compte du développement social et du développement des communautés comme des composantes du développement de la Côte-Nord.



Cette initiative permet, entre autres : d'assurer la présence d'un conseiller en développement social sur la Côte-Nord; d'alimenter et de conseiller la Conférence, l'Agence et les autres organismes régionaux en matière de développement social et de développement des communautés; de réaliser les activités prévues et la mise à jour annuelle du plan d'action du Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de même que le suivi des dossiers liés au développement social tels que la pauvreté et l'exclusion sociale, le logement social, l'intégration au travail des personnes handicapées et l'économie sociale.

Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés

Les membres du Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés sont demeurés actifs sur le terrain nord-côtier, contribuant notamment à la réalisation d'une recherche portant sur les retombées de L'Escale, rendez-vous par excellence des intervenants et des personnes intéressés par le développement social. Les membres ont d'ailleurs amorcé le travail de planification et d'organisation de L'Escale 2009 qui se tiendra les 16 et 17 octobre en Haute-Côte-Nord. Des chantiers de développement social sont également à l'œuvre dans chacune des MRC et en Basse-Côte-Nord.

Échanges avec les partenaires du développement

Pour assurer la prise en compte des préoccupations des instances locales, informer celles-ci sur les travaux menés par la CRÉ et consolider les liens entre la CRÉ et les instances locales—régionales, des rencontres ont lieu entre la Conférence et les différentes instances partenaires. Les directions générales des MRC et des CLD ainsi que des élus municipaux sont rencontrés à l'occasion pour échanger sur les sujets de l'heure en matière de développement régional.

Proposition de nouvelle carte électorale

Le 12 mars 2008, la Commission de la représentation électorale déposait sa proposition de nouvelle carte électorale québécoise. Les modifications envisagées s'avéraient majeures et affectaient profondément les limites de circonscriptions actuelles, allant même jusqu'à leur disparition complète.

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord s'est faite porte-parole des préoccupations des Nord-Côtiers et des Nord-Côtières auprès des membres de la Commission afin de faire connaître les impacts et les enjeux éventuels de l'application de nouvelles limites aux circonscriptions sur le développement de la région. Dans l'avis présenté, elle avançait que l'extension vers l'ouest de la circonscription de René-Lévesque nuirait à la



cohésion des mesures et programmes gouvernementaux provinciaux en plus de complexifier grandement le travail déjà ardu du représentant de cette circonscription.

En décembre 2005, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord avait d'ailleurs présenté un mémoire à la Commission spéciale sur la Loi électorale devant les membres de la Commission alors réunis à Sept-Îles.

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire

Sous la présidence de M. Ghislain Lévesque, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) de la Côte-Nord a poursuivi sa mission de concerter, planifier, orienter et coordonner, de façon intégrée et dans une perspective de développement durable, la gestion des ressources naturelles et du territoire afin de maximiser les retombées pour le développement de la région.

La Commission a notamment amorcé l'élaboration du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). Outil de planification et d'aide à la prise de décisions pour la mise en valeur et la protection des ressources naturelles et du territoire, le PRDIRT visera l'optimisation des retombées économiques par les ressources naturelles et le territoire tout en tenant compte des aspects environnementaux et sociaux. En 2008-2009, les planifications sectorielles (mines, énergie, faune, territoire et forêt) ont été lancées, de même que le portrait de la région et l'établissement des constats, des opportunités et des enjeux de développement. Le dépôt du PRDIRT est prévu en décembre 2010.

Commission sectorielle sur le transport

La commission sectorielle sur le transport a poursuivi ses travaux visant à regrouper autour de la même table des représentants de l'ensemble du territoire de la Côte-Nord et à assurer une vigie des activités de tous les organismes ou ministères qui ont des responsabilités de gestion et de développement reliées au domaine du transport. Cette commission, présidée par M. Ivo Di Piazza, alimente la Conférence régionale des élus sur les positionnements, les stratégies et les actions à mener auprès des instances administratives ou politiques.

Ensemble, pavons la voie à la prospérité

En mars 2009, une toute nouvelle offensive régionale visant la réalisation des travaux d'extension et de mise à niveau des routes 138 et 389 ainsi que la construction d'un pont sur le Saguenay a été lancée sous le thème *Ensemble, pavons la voie à la prospérité*. Le président de la commission régionale sur le transport, M. Ivo Di Piazza, agit à titre de porte-parole de ce mouvement politique appelé à regrouper les forces vives du milieu nord-côtier.



Ainsi, *Les Nord-Côtiers unis pour l'avenir* ont comme mission de faire la promotion de la *Route de la solidarité* et du *Pont des générations*.

D'une part, la *Route de la solidarité*, par la mise à niveau et l'extension des routes 138 et 389, formerait, avec les routes 500 et 510 au Labrador, une boucle interprovinciale ouvrant des perspectives nouvelles et emballantes pour toute la Côte-Nord, notamment en désenclavant la population de la Basse-Côte-Nord et en créant de nouvelles relations avec nos 500 000 voisins de Terre-Neuve—et—Labrador.

D'autre part, avec le *Pont des générations*, la porte d'entrée de la Côte-Nord aurait pour la première fois de son histoire une attache véritablement continentale et durable pour la population actuelle et les générations futures. Il constituerait un lien continu avec le reste du Québec et du Canada, permettant des mouvements routiers interrégionaux efficaces, un flux de circulation des personnes et des marchandises régulier et non contraint par la saturation de la capacité des traversiers.

À noter que, dans son budget de mars 2009, le gouvernement du Québec a annoncé son intention d'investir 438 millions \$ dans des travaux d'amélioration de la route 389, une pierre de taille dans la réalisation du projet collectif nord-côtier de nature à stimuler les intervenants dans les efforts pour l'amélioration et le développement du réseau routier de la Côte-Nord.

DES PEUPLES QUI SE COMPRENNENT ET QUI COLLABORENT AU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION

Le fonds de partenariat et de développement de Kawawachikamach, Matimekush—Lac-John et Schefferville est une nouvelle mesure mise en place par la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord pour soutenir ce territoire dans ses efforts de développement social, environnemental, culturel et économique et favoriser la collaboration et le partenariat entre les nations. Le fonds de 200 000 \$ se veut complémentaire aux mesures de développement existantes et ne vise pas à se substituer aux autres sources de financement ou à l'intervention gouvernementale. En 2008-2009, trois projets se sont vu accorder une aide financière pour un total de 46 280 \$ (voir section Fonds de développement régional).



SOUTIEN FINANCIER AU DÉVELOPPEMENT

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)

Le *Fonds de développement régional* est une enveloppe que confie le gouvernement du Québec à la Conférence pour accomplir ses mandats. Il permet à la Conférence d'assurer son fonctionnement et d'intervenir financièrement pour la réalisation d'études et recherches, de projets régionaux structurants, d'ententes de partenariat ou pour la signature d'ententes spécifiques.

Le Fonds de développement régional de la Côte-Nord disposait d'une enveloppe de 2 747 429 \$ pour l'année financière 2008-2009. À chaque année, l'enveloppe annuelle est répartie entre le volet *concertation et administration* et le volet *projets structurants/ententes de partenariat et ententes spécifiques*.

Projets structurants/ententes de partenariat et ententes spécifiques

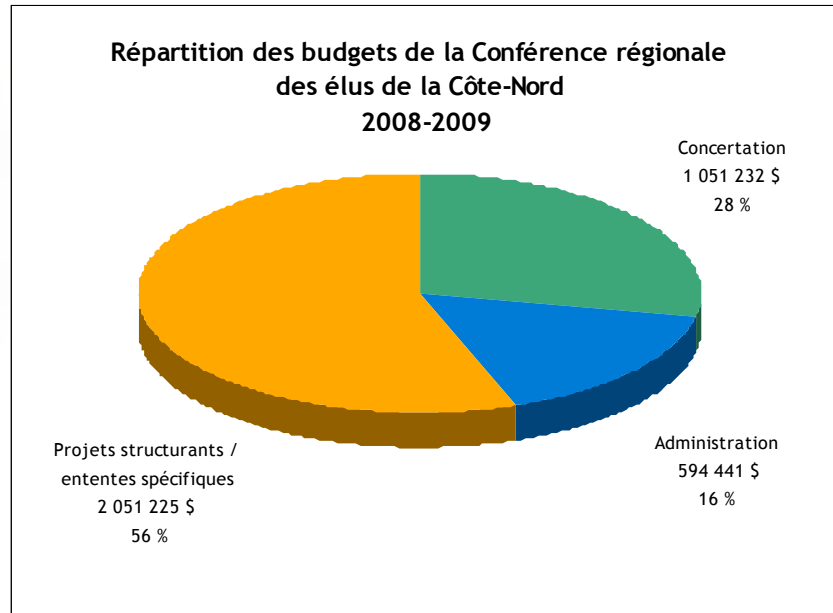
Le volet *projets structurants/ententes de partenariat et ententes spécifiques* a permis de soutenir plusieurs projets en 2008-2009. Ceux-ci doivent avoir un impact significatif pour plusieurs MRC de la région. Exceptionnellement, dans le cas de la MRC de Caniapiscau, de la Basse-Côte-Nord et de l'île d'Anticosti, les projets doivent avoir un impact significatif pour le territoire d'où ils proviennent.

Concertation et administration

Le volet *concertation et administration* de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord correspond au fonds de fonctionnement servant à défrayer ses dépenses courantes d'opérations et ses dépenses de concertation. Par ailleurs, la Conférence a reçu le mandat d'implanter et de coordonner les activités de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) de la Côte-Nord.



**Répartition des budgets de la
Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
2008-2009**



**Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Résultats consolidés
Exercice terminé le 31 mars 2009**

PRODUITS	2009	2008
Subventions	3 877 263 \$	2 748 199 \$
Autres revenus	135 405 \$	103 559 \$
Projets spéciaux et ententes de service	608 631 \$	477 837 \$
Total	4 621 299 \$	3 329 595 \$

CHARGES	2009	2008
Concertation et autres mandats	1 051 232 \$	952 122 \$
Ententes, coordination et projets régionaux	2 051 225 \$	1 090 922 \$
Administration	594 441 \$	571 709 \$
Projets spéciaux et ententes de service	712 383 \$	532 051 \$
Total	4 409 281 \$	3 146 804 \$
Excédent des produits sur les charges	212 018 \$	182 791 \$



**Projets financés via le
Fonds de développement régional
2008-2009**

Projet	Partenaire/promoteur	Aide accordée
Candidature aux Jeux du Canada	Ville de Sept-Îles	35 000 \$
Accessibilité aux services de bibliothèque	CRSBP, MCCCCF	30 000 \$
Soutien financier 2008-2010	FIEF	80 000 \$
Mission valorisation des produits de la mer	CORPEX	2 000 \$
Exposition itinérante	Musée régional de la Côte-Nord	4 000 \$
Entente sur le développement minier	CPDM, MRNF Géologie, MDEIE, Emploi-Québec, Hydro-Québec	210 000 \$
Entente sur le retour des jeunes, le renforcement de l'identité régionale et le rayonnement de la Côte-Nord (Entente 3R)	Forum jeunesse, Emploi-Québec, Agence SSS	600 000 \$
Entente spécifique pour l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées de la Côte-Nord	MFA/Table nord-côtière des aînés	200 000 \$
Entente spécifique visant l'atteinte de l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des femmes	MCCCCF	153 000 \$
Ressource professionnelle sur la Côte-Nord - coopérative	CDR Bas-Saint-Laurent/ Côte-Nord	55 000 \$
Stratégie de développement reconnaissance énergie	CITEC	15 000 \$
Aux portes du Labrador	Société historique de la Côte-Nord	12 910 \$
Maximisation des retombées du projet hydroélectrique sur la rivière Romaine	MRC de Minganie	60 000 \$
Unités de logement	Habitat de Fermont	45 000 \$
Projet spécifique/maximisation du projet hydroélectrique sur la rivière Romaine	MRC de Minganie	50 000 \$



**FONDS DE PARTENARIAT ET DE DÉVELOPPEMENT DE KAWAWACHIKAMACH,
MATIMEKUSH—LAC-JOHN ET LA VILLE DE SCHEFFERVILLE**

Projets financés en 2008-2009

Projet	Partenaire/promoteur	Aide accordée
Recyclage papier-carton – projet pilote	Nation Naskapi de Kawawachikamach, Nation innue de Matimekush—Lac-John et Ville de Schefferville	14 080 \$
Atelier sur le carcajou	Nation Naskapi de Kawawachikamach et Ville de Schefferville	7 500 \$
Outils de sauvetage (pinces de décarcération)	Nation Naskapi de Kawawachikamach, Nation innue de Matimekush—Lac-John et Ville de Schefferville	24 700 \$

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL—VOLET PETITS FRUITS NORDIQUES

Dans le cadre de la stratégie régionale de développement de la filière des petits fruits nordiques et de la pomme de terre, la Conférence a lancé, le 1^{er} mai 2008, un fonds de développement de 215 000 \$ dédié au soutien d'initiatives dans ce secteur. Trois projets ont été financés en 2008-2009.

Projets financés en 2008-2009

Projet	Partenaire/promoteur	Aide accordée
Équipements agricoles	Centre de développement agricole de la MRC de Sept-Rivières	40 000 \$
Mission petits fruits en Suède	CORPEX	6 093 \$
Appellation régionale bioalimentaire	CRLB	28 296 \$



FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL—VOLET INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES

Le deuxième appel de projets dans le cadre du FDR—volet initiatives environnementales fut lancé en 2008. Ce fonds consiste à favoriser l'accompagnement d'initiatives locales et régionales en environnement. Ses objectifs visent le soutien aux initiatives de sensibilisation et d'éducation de même qu'à la réalisation d'études ou de toute autre action en lien avec les enjeux environnementaux. Ainsi, une somme totale de 34 220 \$ fut accordée pour la réalisation de six initiatives.

Projets financés en 2008-2009

Projet	Partenaire/promoteur	Aide accordée
Brigade verte	Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles	2 000 \$
Écopatrouille 2008	MRC de Sept-Rivières	5 000 \$
Campagne de sensibilisation et éducative	MRC de La Haute-Côte-Nord	5 000 \$
Compostage avec des jeunes	École de Sacré-Cœur	2 220 \$
Gestion des matières résiduelles	Municipalité de l'Île-d'Anticosti	5 000 \$
Labellisation et promotion	Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan-Uapishka	15 000 \$



FONDS VISANT L'ATTEINTE DE L'ÉGALITÉ ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES NORD-CÔTIÈRES

Ce fonds de plus de 300 000 \$ visant l'atteinte de l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtières (Fonds ÉGALITÉ) a été mis en place dans le cadre de l'entente spécifique 2007-2010 entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord.

Un premier appel de projets a été lancé et a permis de soutenir quatre projets en 2008-2009.

Projets financés en 2008-2009

Projet	Partenaire/promoteur	Aide accordée
Outil de formation pour les intervenantes	Centre des femmes de Forestville	15 000 \$
Projet « Carrières en main »	Centre Émersion	35 000 \$
Projet « Focus sur l'ADS »	Regroupement des femmes de la Côte-Nord	24 450 \$
Atelier sur l'hypersexualisation	Centre l'Étincelle	1 923 \$



PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER (PMVRMF)

Le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier vise à accorder des aides financières à des projets se déroulant en milieu forestier et touchant l'éducation, l'augmentation ou l'usage du potentiel forestier de même que l'utilisation polyvalente et récréative de la forêt ou le développement de projets de forêt habitée. À l'été 2004, le ministère des Ressources naturelles décidait de déléguer le volet II du Programme à la Conférence régionale des élus qui avait, de son côté, le mandat de désigner les instances locales et régionales qui en assumeraient la gestion.

Ainsi, pour la Côte-Nord, ce sont les cinq municipalités régionales de comté et le territoire de la Basse-Côte-Nord, ainsi que la Conférence pour les projets régionaux, qui ont été désignés pour assumer la gestion du Programme.

La répartition de l'enveloppe de 1 950 000 \$ s'est effectuée entre les MRC/territoire, suite à un consensus régional à partir de différents critères.

La Conférence a retenu un montant de 64 660 \$ pour la réalisation et le suivi de deux projets régionaux. Le solde de l'enveloppe disponible a été géré par les MRC/territoire de la région.

Projets financés en 2008-2009 via le volet régional

Projet	Partenaire/promoteur	Aide accordée
Accroître la visibilité de la chasse	Pourvoirie du lac Geneviève	40 000 \$
Support aux communautés forestières	Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	24 052 \$



PROGRAMME DE PARTICIPATION RÉGIONALE (PPR) À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS

Le Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts est le moyen choisi par le gouvernement pour donner suite aux recommandations de la commission Coulombe afin de favoriser l'éducation forestière, le transfert technologique et le soutien aux intervenants lors de la planification des activités d'aménagement forestier et d'expérimentation de nouveaux concepts de gestion et d'aménagement des forêts.

Pour la saison 2008-2009, qui constitue la troisième et dernière année de l'entente avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la Conférence s'est vu confirmer une enveloppe de 248 000 \$. Avec le montant reporté de l'année précédente, l'enveloppe totale disponible a permis de soutenir huit projets pour un total de 277 160 \$.

Projets financés en 2008-2009

Projet	Partenaire/promoteur	Aide accordée
Chaire en sylviculture et faune 2008-2009	Université Laval	80 000 \$
Soutien financier 2008-2009 du Carrefour recherche et développement forestier de la Côte-Nord	CEDFOB	62 118 \$
Soutien financier 2008-2009	Association forestière Côte-Nord	50 000 \$
Support aux communautés forestières	Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	45 520 \$
Étude bois—laine—ciment	Société des Ressources de Forestville	5 000 \$
Projet de proximité — assistance technique ou professionnelle	Communautés forestières	15 822 \$
Participation au Groupe régions du Q-WEB	Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	5 300 \$
Formations et missions pour les communautés forestières	Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	13 400 \$



PERSPECTIVES 2009-2010

En cette période où l'économie affiche des signes de fragilité, il est évident que la Conférence aura un regard attentif sur les actions nécessaires pour appuyer les efforts de relance tout en étant consciente de sa capacité limitée d'influencer les effets de la crise. L'économie, c'est également un des aspects centraux du Plan quinquennal de développement de la Côte-Nord 2007-2012.

Le courant passe... par la Côte-Nord

Parmi les mesures concrètes, le méga-projet hydroélectrique sur la rivière Romaine constitue assurément une pièce maîtresse pour dynamiser ou relancer l'économie de la Minganie, de la Côte-Nord et du Québec. Avec près d'un millier de travailleurs en moyenne pour les douze prochaines années, la Côte-Nord sera l'hôte du principal chantier au Canada.

La Conférence travaille depuis 2006 pour la réalisation de ce projet, notamment en coordonnant la coalition régionale. La Conférence supportera activement la démarche visant à maximiser les retombées économiques du projet Romaine sur la Côte-Nord. En plus du soutien pour l'embauche du coordonnateur du comité de maximisation, elle contribuera aux activités d'information et de maillage des entreprises. L'objectif est simple : faire en sorte que les entreprises de la Minganie et de la Côte-Nord puissent aller chercher le maximum de contrats, soit directement ou en sous-traitance, liés à ce chantier de plus de 7 milliards \$. La Conférence entend donc déployer tous les efforts nécessaires pour s'assurer que la région, autant ses entreprises que ses travailleurs, tire le meilleur parti de ce projet.

Le projet Romaine sera la priorité de la région, mais les Nord-Côtiers et Nord-Côtières se permettront par ailleurs de rêver ou d'espérer un autre méga-projet, plus à l'est celui-là, sur la rivière Petit-Mécatina.

La ruée vers... le Nord

Le gouvernement du Québec s'est engagé à développer de nouveaux espaces économiques, dont celui du Nord québécois, comprenant la Côte-Nord. Cette vision du gouvernement du Québec a été saluée par les leaders de la région. Il s'agit là d'une occasion unique pour la Côte-Nord de développer son plein potentiel. La Conférence prendra les moyens pour que les priorités de la Côte-Nord trouvent une place privilégiée au sein du Plan Nord.

Attirer de la main-d'œuvre et lutter contre le déclin de la démographie

En dépit des soubresauts de l'économie, les entreprises et les organisations éprouvent des difficultés à recruter de la main-d'œuvre. Malgré les efforts déployés, la main-d'œuvre de la région ne sera pas suffisante pour combler, notamment, tous les postes rendus vacants suite aux départs à la retraite. La région doit donc se tourner vers l'extérieur. La Conférence poursuivra son engagement à l'entente visant le rayonnement de la Côte-Nord avec ses partenaires, dont le Forum jeunesse Côte-Nord. Une offensive sans précédent permettra de mieux faire connaître la région, mais aussi sa qualité de vie et les emplois disponibles. La Conférence fonde de grands espoirs sur cette entente basée notamment sur une meilleure cohésion et coordination des actions régionales. Ce n'est pas tout, la



Conférence se tournera vers l'immigration dans ce qui constituera une première entente pour positionner la Côte-Nord dans ce créneau et faciliter l'accueil d'immigrants dans les collectivités et les entreprises de la région.

L'entrepreneuriat collectif

L'économie sociale est une forme d'entrepreneuriat qui gagne en popularité dans la région, et pour cause. Elle constitue, notamment dans les petites collectivités, une avenue permettant de développer des entreprises et répondre aux besoins là où il y a absence d'entrepreneurs ou encore où le secteur privé n'y trouvera pas une logique économique d'investir financièrement. La Conférence entend ratifier une entente spécifique pour mieux soutenir l'essor de cette formule d'affaires.

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire et Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire

La Conférence est activement engagée dans l'élaboration du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire qu'elle doit adopter, par le biais de sa Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire, d'ici le 31 décembre 2010. Cet outil exposera la vision et les orientations de la région en matière de conservation, de protection et de mise en valeur du territoire et de ses ressources. Avec ses groupes-conseils et la Commission, la Conférence sera au cœur d'une des plus importantes et intéressantes réflexions qui façonnera la Côte-Nord de demain. La Conférence entend profiter de 2009-2010 pour mobiliser ses partenaires dans cette démarche et définir collectivement les priorités régionales et les stratégies à mettre en œuvre.

Le forum régional d'information sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium qu'a organisé la Conférence est le reflet d'une nouvelle vision dans l'implication de la région dans la gestion des ressources naturelles. La Côte-Nord veut prendre davantage le contrôle de la destinée de son territoire et de son potentiel. Il s'agit certes d'une volonté légitime et stimulante, mais qui s'accompagne de responsabilités. Le leadership assumé par la Conférence dans l'uranium témoigne de sa forte volonté et sa capacité à se voir confier de plus grandes fonctions, mais aussi, à les réaliser avec sérieux et rigueur.

Faire flèche de tout bois

Depuis l'automne 2005, la Conférence s'est dotée d'une expertise unique et solide pour faire progresser les dossiers forestiers de la Côte-Nord. Cette décision était nécessaire et prend tout son sens dans un contexte où toutes les réflexions mènent vers une foresterie différente, viable, responsable et générant davantage de richesse pour les collectivités concernées.

Dans la foulée de la révision du régime forestier, la Conférence proposera au ministère des Ressources naturelles et de la Faune un projet-pilote visant le transfert de responsabilités en matière de planification et de sylviculture, notamment dans l'approche préconisée dans le cadre du concept de forêt de proximité. C'est la philosophie qui guide les actions de la Conférence depuis le forum régional de 2005.

Par ailleurs, la crise sans précédent dans l'industrie forestière a des répercussions sur toute la région. Malgré la grisaille qui s'abat sur le secteur forestier, se pointent des projets novateurs, des approches différentes et un autre regard sur ce que peut générer la forêt nord-côtière. La Conférence poursuivra son support aux collectivités et aux entreprises dans cet important virage.



De plus, la Conférence œuvrera, avec ses moyens, à la promotion de l'utilisation du matériau bois sur la Côte-Nord. Dans un autre ordre d'idées, la Conférence analysera les avenues possibles pour optimiser le mouvement des bois sur la Côte-Nord dans une vision de développement durable.

En route vers la prospérité

On le voit avec le Plan Nord, l'avenir de la Côte-Nord est prometteur et des investissements publics et privés viendront soutenir l'activité économique des prochaines années. Encore faut-il que les infrastructures routières puissent permettre à la région de développer pleinement son potentiel. C'est dans cet esprit que la Conférence pilotera la démarche régionale « Ensemble, pavons la voie à la prospérité » qui vise à encourager les gouvernements à investir massivement sur le réseau routier de la Côte-Nord, notamment par l'amélioration de la route 389, le prolongement de la route 138 vers l'est et la construction d'un pont sur la rivière Saguenay.

En outre, la commission régionale sur le transport, mise en place en 2007 et présidée par M. Ivo Di Piazza, a réellement pris son envol au cours de la dernière année. En 2009-2010, la commission adoptera une toute nouvelle approche pour faire progresser les dossiers de transport de la Côte-Nord. De plus, elle renforcera ses liens avec la direction territoriale, notamment en échangeant sur les travaux à réaliser sur la portion de la route 138 située entre Baie-Comeau et Port-Cartier.

Solidarité régionale

Depuis sa création, la Conférence a soutenu une approche particulière pour tenir compte des réalités différentes d'une région aux visages multiples. La Conférence entend poursuivre dans cette lignée.

La Côte-Nord compte une dizaine de municipalités considérées comme très dévitalisées. La Conférence participera activement aux travaux du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant ces villages dans le but d'appuyer les efforts de ces derniers pour relancer leur économie et améliorer les indicateurs sociaux.

De son côté, la Basse-Côte-Nord connaît une situation sociale et économique qui la place parmi les territoires les plus dévitalisés de la province. La Conférence, en plus de soutenir des initiatives structurantes provenant de la Basse-Côte-Nord, continuera à militer auprès du gouvernement pour la mise en place d'un fonds dédié à ce territoire, compte tenu du contexte économique et de l'absence de lien routier avec le reste du Québec. Une attention particulière sera également accordée à la Haute-Côte-Nord et à la Minganie, dont les indicateurs socioéconomiques démontrent des signes préoccupants de retard avec le reste de la région.

De plus, la Conférence continuera à appuyer des partenariats entre les nations du secteur de Schefferville par le biais de l'enveloppe particulière dégagée pour favoriser la réalisation de projets impliquant deux ou trois communautés.

Par ailleurs, la solidarité doit également s'exprimer par le déploiement de logements sociaux sur le territoire, notamment dans les plus petites municipalités. La Conférence élaborera et déposera une analyse démontrant que les subventions accordées par la Société d'habitation du Québec (SHQ) ne prennent pas suffisamment en compte les coûts supplémentaires qu'engendre la construction d'une résidence sur la Côte-Nord.



La société du savoir

L'éducation et la formation constituent des atouts essentiels pour permettre à la main-d'œuvre d'être la plus apte à affronter les tempêtes économiques qui peuvent s'abattre sur la Côte-Nord. La région doit donc disposer des outils nécessaires pour favoriser le développement des personnes sur son territoire. Différentes actions visent à soutenir la région et les individus à ce chapitre.

Ainsi, la Conférence continuera son travail visant à développer un modèle consensuel d'une organisation universitaire autonome pour la Côte-Nord. De plus, elle poursuivra sa participation à la table interordres et sa contribution au Comité RAP sur la persévérance scolaire. Finalement, la Conférence entreprendra une démarche afin que le gouvernement accorde des mesures fiscales particulières pour mieux tenir compte du fait que les étudiant(e)s de la Côte-Nord doivent défrayer des coûts importants pour poursuivre leurs études à l'extérieur de leur territoire d'origine.

Environnement

Les questions environnementales constituent une préoccupation grandissante des Nord-Côtières et Nord-Côtières. Après avoir soutenu des projets locaux et régionaux par le biais d'un volet particulier du FDR depuis trois ans, la Conférence travaillera de concert avec ses partenaires pour agir plus fermement sur des problématiques environnementales régionales.

Tournée vers le monde... des ententes spécifiques et de partenariat

Dans les derniers mois, la Conférence a ratifié des ententes spécifiques et de partenariat qui permettent de concrétiser *Une Côte-Nord tournée vers le monde*.

D'abord, suite au forum de l'automne 2008, des efforts importants seront déployés pour réaliser des actions visant l'amélioration des conditions de vie des aînés.

Aussi, la Conférence poursuivra ses engagements pour supporter, dans le cadre de l'entente spécifique, des initiatives visant à permettre aux femmes de s'épanouir pleinement et d'avoir l'égalité des chances avec les hommes.

De plus, la Conférence collaborera au déploiement de l'entente permettant de soutenir financièrement la participation des jeunes de la Basse-Côte-Nord, d'Anticosti et de Schefferville à des activités régionales, eux qui doivent assumer des coûts importants en raison de l'éloignement et de l'absence de lien routier pouvant freiner leur présence aux activités sportives et de loisir.

Par ailleurs, les artistes pourront compter sur un nouveau support pour les aider à se développer et à enrichir leur talent créatif par le biais d'un nouveau partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec selon une approche unique au Québec.

Trois nations, mais une seule région

La Côte-Nord a le privilège de compter trois nations distinctes qui se côtoient et partagent le même territoire : les Québécois, les Innus et les Naskapis. Toutefois, dans un contexte de mondialisation, la quasi-indifférence qui sévit entre les populations autochtones et non autochtones n'est plus acceptable. Comme elle le fait depuis sa mise en place et comme elle l'indiquait dans le Plan quinquennal de développement de la région, la Conférence entend donc poursuivre ses efforts visant à renforcer la collaboration entre les nations.



La Conférence constituera, au cours de l'année, une commission régionale sur le rapprochement entre les peuples qui verra à définir et mettre en œuvre un plan d'action visant des initiatives pour mettre en lien les populations autochtones et non autochtones, principalement les jeunes.

De plus, dans le cadre de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire, la Conférence continuera à encourager et soutenir la participation des Premières Nations aux travaux de la CRRNT.

Mise en réseau de la région

La Conférence entend poursuivre son étroite collaboration avec les instances locales, notamment en coordonnant les tables MRC–CRÉ et CLD–CRÉ, afin d'assurer un partage de l'information et encourager un meilleur partenariat entre les instances locales et le palier régional. Ces lieux de partage d'information sont des occasions privilégiées pour favoriser un meilleur arrimage entre les actions locales et les actions régionales.

Par ailleurs, la Conférence continuera d'animer et piloter la table économique Côte-Nord qui vise l'échange d'information entre toutes les instances économiques, qu'elles soient locales ou régionales.

Le Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés, qui fête ses cinq ans cette année, est aussi une belle façon de mettre en lien les intervenants de toute la Côte-Nord. La Conférence souhaite poursuivre le travail amorcé par le passé qui se traduit, notamment, par le grand rendez-vous biannuel de l'Escale. En 2009, cette activité se tiendra en octobre en Haute-Côte-Nord.

Une année de transition

En novembre prochain, pour la première fois, toutes les municipalités de la Côte-Nord se retrouveront en élection. Certain(e)s élu(e)s poursuivront leur travail alors que d'autres quitteront la vie politique après avoir déployé temps et énergie. Quoi qu'il en soit, le conseil d'administration de la Conférence pourrait compter un certain nombre de nouveaux visages. Tout sera alors mis en œuvre pour que l'intégration des nouveaux élus se fasse adéquatement et que cette transition s'effectue avec douceur.



ANNEXES



LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les élus municipaux

● Marcella Beaudoin	MRC de Caniapiscau
● Pierre Cormier	Préfet, MRC de Minganie
● Jean-Luc Burgess	Élu municipal, MRC de Minganie
● Jean-Marie Delaunay	Préfet, MRC de La Haute-Côte-Nord
● Ivo Di Piazza	Préfet, MRC de Manicouagan
● Georges-Henri Gagné	Élu municipal, MRC de Manicouagan
● Randy Jones	Élu municipal, Basse-Côte-Nord
● Ghislain Lévesque	Préfet, MRC de Sept-Rivières
● Alain Lapierre	Élu municipal, MRC de Sept-Rivières
● Laurence Méthot	Mairesse, Ville de Port-Cartier
● Lise Pelletier	Préfet, MRC de Caniapiscau
● Richmond Monger	Basse-Côte-Nord
● Gaston Tremblay	Maire, Ville de Forestville

Les députés

● Marjolain Dufour	Député du comté de René-Lévesque
● Lorraine Richard	Députée du comté de Duplessis

Les Autochtones

● Philip Einish	Nation Naskapi de Kawawachikamach
● Vacant	Nation innue

Les représentants socioéconomiques

● Berchmans Boudreau	Culture et communications
● Ginette Côté	Éducation, formation, recherche et science
● Jacques Gagnon	Économie et emploi
● Alain Jalbert	Syndicats
● Micheline Rioux	Développement social, environnement et développement durable
● Marie-Ève Vaillancourt	Jeunes



CALENDRIER DES RENCONTRES 2008-2009 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE	LIEU
18 et 19 juin 2008	Sacré-Cœur
22 et 23 octobre 2008	Sept-Îles
17 et 18 décembre 2008	Baie-Comeau
24 et 25 février 2009	Port-Cartier

Une rencontre du conseil d'administration devait avoir lieu en avril 2008. Toutefois, en raison de la fermeture de la route 138 suite à des pluies diluviennes, la rencontre a dû être annulée.



PRÉSENTATION DE LA CRÉ DE LA CÔTE-NORD

Mandats

En vertu de la loi 34 adoptée en décembre 2003, la Conférence devient l'interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional. Elle ratifie une entente avec le gouvernement dans laquelle celui-ci lui confie les mandats suivants :

- favoriser la concertation des partenaires dans la région;
- donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région;
- élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région en tenant compte en priorité de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique;
- conclure des ententes spécifiques pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement.

Le gouvernement du Québec confie également la gestion du Fonds de développement régional (FDR) à la Conférence. Le Fonds permet d'assurer le fonctionnement de l'instance et le soutien aux ententes spécifiques et aux projets régionaux structurants.

La Conférence doit remettre annuellement à la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire un rapport d'activité ainsi que ses états financiers vérifiés. Le rapport d'activité est déposé par la ministre à l'Assemblée nationale.

Mission

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord s'est donné comme mission de promouvoir et défendre les intérêts de la Côte-Nord.

Pour réaliser cette mission, la Conférence s'est fixé les objectifs suivants :

- établir des mécanismes efficaces de concertation favorisant l'implication de la population et de ses représentants et prendre en considération les recommandations formulées par ces individus, organismes et groupes d'intérêt;
- produire un plan quinquennal de développement de la région présentant fidèlement les enjeux du développement de la Côte-Nord dans une perspective de développement durable et en assurer un suivi rigoureux;



- prendre en compte les intérêts et particularités des différents groupes, notamment ceux des jeunes, des femmes et des aînés, et des différentes sous-régions de la Côte-Nord;
- promouvoir le développement régional et travailler à bâtir une solidarité nord-côtière;
- initier, soutenir ou accompagner des dossiers régionaux structurants pour le développement de la région;
- administrer avec rigueur les budgets qui lui sont confiés;
- exécuter avec professionnalisme les mandats convenus entre la Conférence et ses partenaires, notamment le gouvernement du Québec.

Vision

Les membres du conseil d'administration ont adopté comme vision celle de faire de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord une référence régionale et nationale pour :

- sa compétence à défendre et promouvoir les intérêts de la région;
- sa capacité à regrouper et à concerter les intervenants élus et les représentants socioéconomiques pour la réalisation de ses mandats et l'élaboration d'initiatives novatrices, structurantes et mobilisatrices;
- sa connaissance de la région et son engagement dans le milieu;
- son dynamisme;
- sa rigueur dans la gestion de ses activités.

La Conférence souhaite donc être une instance à laquelle s'identifient les partenaires nord-côtiers pour agir à titre de porte-parole régional auprès des différentes instances et à laquelle les autorités gouvernementales se réfèrent pour connaître les préoccupations de la région.

